



Propriétaire d'un garage type box fermer

Par **Eclairci**, le **24/11/2015** à **11:00**

Bonjour, je suis propriétaire d'un garage type box fermer, dont je n'habite pas l'immeuble, je paye déjà une taxe d'habitation et un impôt foncier à son sujet, la copropriété me réclame une partie de leurs charges.
J'aimerais savoir ce dont je dois payer, ou pas, peut-être trop?
Merci par avance.

Par **morobar**, le **24/11/2015** à **11:34**

Bonjour,
Les charges sont réparties selon les tantièmes affectés au lot que vous possédez.
Il s'agit des charges communes de copropriété (nettoyage, ascenseurs, assurances...), et cela n'a rien à voir avec le fisc.